Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260701-C_2026_076-DE

Conseil Communautaire du 25 juin 2026 Délibération n°C_2026_076

L'an deux mille vingt six, le vingt cinq juin à 18 heures 00 le Conseil Communautaire légalement convoqué le 19 juin 2026, s'est réuni à siège OBC - Malestroit sous la présidence de Mme Gaëlle STRICOT

Séance publiée le : 19 juin 2026

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 49

Etaient présents (36) :
STRICOT Gaëlle, COWET Vincent, GENOUEL Fabrice, HOURMAND Sylvie, MARCY Christelle, GUEGAN Rozenn, NAEL David, LE POGAM Marion, HERVE Muriel, FEUTELAIS Pierrick, MARTIN Dominique, DE CHABANNES Alain, GICQUEL Erwan, JEHANNIN Pascal, HOUSSIN Yvette, PIEL Mickaëlle, QUESNEL Maxime, RENIMEL Pascal, GUILLEMOT Sylvie, VAUCELLE Eric, GUILLERME Gwen, HANGOUET Françoise, ROUGIE Alexandre, BALAC Loïc, GOURMIL Nathalie, HOUEIX Marie-Claude, BELLEC Patrice, HURTEBIZE Didier, BONCHE Nancy, HERRY Marie-Hélène, BOULO Ludovic, BOUDART André, GOIRAND-COTAR Sylvie, LE GOUE Mickaël, GUYOT Tony, MONNIER Gaël

Absents ayant donné pouvoir (12) :
GUE Thierry donne procuration à HOUEIX Marie-Claude, JOSSE Pascal donne procuration à MARTIN Dominique, LORIOT Viviane donne procuration à GUILLEMOT Sylvie, TARLET Raphaël donne procuration à NAEL David, METAYER Cassandre donne procuration à COWET Vincent, RODRIGUEZ Paul donne procuration à PIEL Mickaëlle, FLAGEUL Marie donne procuration à GENOUEL Fabrice, GICQUELLO Bruno donne procuration à HANGOUET Françoise, GUIHARD Jean-François donne procuration à STRICOT Gaëlle, YHUEL Yann donne procuration à CRESP Emmanuelle, CHEDALEUX Sylvie donne procuration à LUCAS Aurélie, BRAUD Maurice donne procuration à BONCHE Nancy

Absents excusés (1) :
MICHEL Rémi

Secrétaire de séance : M. Alain DE CHABANNES

Objet : - Economie - Les Fougerêts – Vente de terrains agricoles

Madame la vice-présidente informe le conseil communautaire que la communauté de communes est propriétaire de deux terrains agricoles situés derrière l'usine Françoise Saget aux Fougerêts. Ces terrains n'étant plus situés sur le territoire communautaire et n'étant pas constructibles, il ne semble pas qu'OBC ait d'intérêt à les conserver. OBC a donc proposé au GAEC qui exploite actuellement les terrains à titre gratuit de les acheter, ce qu'il a accepté. La vente avait été initiée dès 2025 (cf. décision du président D2025-015 du 14 février 2025) mais plusieurs aléas ont retardé la vente. Une délibération du bureau est ainsi nécessaire pour poursuivre les démarches.

Madame la vice-présidente propose ainsi la vente de ces terres agricoles au GAEC Diguet (basé à Saint-Martin-sur-Oust), représenté par Monsieur Gildas DIGUET, selon les modalités suivantes :

- Parcelles ZM 190 et ZM 192 d'une surface de respectivement 4 286 m² et 4 217 m²
- Prix de vente à 3 830 € HT pour l'ensemble (soit 0,45 € HT/m²) comme proposé dans l'avis des domaines du 19 mars 2024, et en accord avec l'avis des domaines du 10 avril 2026.

Il est proposé au bureau communautaire :

- **de vendre au GAEC Diguet ou à toute personne morale pouvant s'y substituer, les parcelles ZM 190 et ZM 192 situées aux Fougerêts, au prix de 3 830 € HT,**
- **de conditionner cette vente à la signature d'un compromis de vente dans les six mois suivant cette décision, faute de quoi cette dernière sera déclarée caduque,**
- **d'autoriser la présidente, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à cette affaire.**

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260701-C_2026_076-DE

Le Conseil Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
La Présidente
Madame STRICOT Gaëlle

